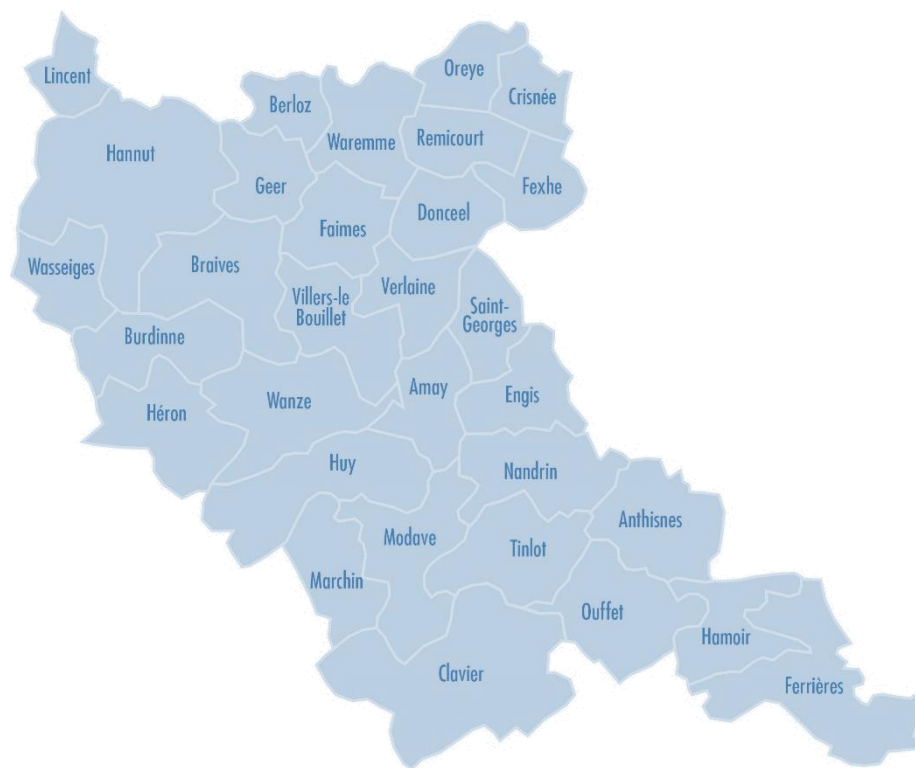


RAPPORT ANALYTIQUE ET PROSPECTIF 2016

DIAGNOSTIC ET RECOMMANDATIONS

SYNTHÈSE



BASSIN EFE
INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT ■ FORMATION ■ EMPLOI
HUY-WAREMME

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	5
CADRAGE MÉTHODOLOGIQUE.....	5
THÉMATIQUES COMMUNES.....	6
PISTES D' ACTIONS ET RECOMMANDATIONS.....	9
POINTS DE VIGILANCE, CENTRES D'INTÉRÊTS ET PROBLÉMATIQUES SPÉCIFIQUES À EXPLORER.....	16
DÉFINITION DE PÔLES DE SYNERGIES À METTRE EN PLACE/SUIVI ET ORIENTATION DES TRAVAUX DES PÔLES EXISTANTS.....	17
CONCLUSION ET PERSPECTIVES	19

INTRODUCTION

Chaque année, l'Instance Bassin Enseignement qualifiant-Formation-Emploi établit un rapport analytique et prospectif qui comporte un diagnostic et des recommandations. Ce diagnostic porte sur les offres d'enseignement qualifiant et de formations « métier » à développer afin de répondre aux besoins du Bassin.

En 2016, la demande du pouvoir politique est de lui fournir une liste de métiers et d'options/formations, qui devraient être prioritaires pour le Bassin dans le cadre de la programmation d'ouverture. Afin de répondre à cette demande, l'Instance a mis en place la méthode de travail suivante.

CADRAGE MÉTHODOLOGIQUE

Méthodologie employée pour élaborer le diagnostic et les recommandations 2016 :

1. L'Instance Bassin a reçu la conférence des Elus Meuse-Condruz-Hesbaye en mai 2016, qui a dressé le diagnostic socio-économique du Bassin de Huy-Waremme et a fait le point sur la stratégie de développement territorial de la Conférence des Elus (identification de secteurs prioritaires pour le Bassin)¹.
2. L'équipe a procédé à une actualisation des fiches sectorielles² et a présenté à l'assemblée plénière de juin 2016 des grilles « Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces » actualisées qui ont fait l'objet d'un débat contradictoire et ont été amendées.
3. Sur base de ces éléments, les membres de l'Instance ont été invités à se positionner, à l'aide d'un questionnaire, sur des priorités secteurs et métiers ainsi que sur des pistes d'actions prioritaires en matière de politiques croisées EFE³.
4. L'Instance a également décidé de recourir à la concertation des acteurs enseignement-formation (EF) du Bassin et d'experts, par le biais de l'organisation de six tables rondes sectorielles⁴, pour améliorer sa connaissance des réalités et des besoins EF du Bassin dans ces domaines

¹ Présentation disponible auprès de l'IB EFE HW.

² Les analyses sectorielles portent sur 6 secteurs : Agronomie, Industrie, Construction, Hôtellerie-Alimentation, Economie, Services aux personnes. Il s'agit de la nomenclature sectorielle de l'enseignement qui avait déjà été utilisée en 2015, à défaut d'une nomenclature métiers commune. Ces analyses ont été utilisées pour actualiser les grilles AFOM et comme base de travail pour les tables rondes sectorielles. Ces analyses sont disponibles auprès de l'IB EFE HW.

³ EFE = Enseignement – Formation - Emploi

⁴ Lors des Bureaux de l'IB de juillet et d'août, les résultats du positionnement des membres de l'IB ont été analysés. Pour l'organisation des tables rondes, le Bureau a décidé d'abandonner l'exploration du secteur Economie (sauf la partie tourisme) et pour le service aux personnes de se focaliser sur les effets du vieillissement. A l'aide des premières priorités définies par l'Instance, le Bureau a déterminé quelles étaient les 6 tables rondes sectorielles à investiguer en 2016.

5. A l'aide des priorités définies par l'Instance et les tables rondes sectorielles, une liste de métiers prioritaires⁵ pour le Bassin de Huy-Waremme a été définie. Cette liste a fait l'objet d'un examen et d'un débat à l'assemblée plénière d'octobre 2016 ainsi que d'une validation électronique afin de permettre à la Chambre Enseignement de se saisir de cette liste pour la définition de son plan de redéploiement (incitants 2017-2018).
6. En novembre 2016, l'assemblée plénière de l'Instance a examiné et approuvé les pistes d'actions, les points de vigilance, les problématiques spécifiques à explorer et d'éventuels pôles de synergie à créer.

THÉMATIQUES COMMUNES

« Une thématique commune est l'ensemble d'orientations visant à favoriser le développement de l'offre d'enseignement et de formation autour d'un ou plusieurs métiers ou filières professionnelles identifiés sur un bassin de vie en raison de critères liés aux besoins d'emploi et à l'offre d'enseignement et de formation existante »⁶.

Liste des métiers et des filières/options prioritaires pour le Bassin de Huy-Waremme

Remarques

Comme mentionné, il s'agit des secteurs de la nomenclature de l'enseignement avec quelques aménagements notamment concernant le secteur des sciences appliquées. Le classement au sein du secteur se fait ici par ordre alphabétique de nom de métier. Un métier s'est vu octroyer le statut « créer », s'il n'existe pas d'offre d'enseignement et de formation référencée sur le territoire et le statut « étendre » s'il existe déjà une offre dans l'enseignement ou la formation au sein du Bassin. Cette liste ne reprend que les métiers prioritaires pour la programmation d'ouverture.

SECTEUR	MÉTIER PRIORITYAIRES	STATUT*	PROFIL SMFQ ⁷	OBG	ROME V3
Agronomie	Apiculteur	Étendre			
Agronomie	Arboriste	Étendre		Arboriste : grimpeur-élagueur 7PB	A1201 Bûcheronnage et élagage

⁵ Pour être retenu comme prioritaire, le métier doit avoir été identifié comme tel par l'Instance et les tables rondes. Quatre degrés de priorité ont été définis pour ces métiers : créer, étendre, maintenir et soutenir. Etant donné qu'il est demandé à l'Instance de poser un diagnostic sur les offres d'enseignement et de formation à développer, seuls les métiers ayant comme statut « créer » ou « étendre » sont communiqués.

⁶ Décret du 24 avril 2014 portant assentiment à l'accord de coopération conclu le 20 mars 2014 (...) relatif à la mise en œuvre des bassins Enseignement qualifiant – Formation – Emploi, art. 1, 37.

⁷ L'utilisation de l'italique indique que le profil SFMQ est en cours d'élaboration.

Agronomie	Fruiculteur	Créer	<i>Agent horticole en fruiticulture</i>	Ouvrier en fruiticulture P (art. 45)	
Agronomie	Maraîcher	Étendre	<i>Agent horticole en cultures maraîchères</i>	Ouvrier en cultures maraîchères sous abri et de plein champ P (art. 45)	A1414 Horticulture et A1402 Aide agricole de production légumière ou végétale
Agronomie	Soins animaliers	Créer		Assistant en soins animaliers P	
Agronomie	Viticulteur	Créer			
Construction	Couvreur/étancheur	Créer	Couvreur/Etancheur	Couvreur-étancheur P	F1610 - Pose et restauration de couvertures/F1613 - Travaux d'étanchéité et d'isolation
Construction	Gestionnaire de chantier du patrimoine	Créer			
Construction	HVAC (climatisation, ventiliste)	Créer		Technicien en équipements thermiques TQ/Technicien du froid TQ/Technicien en climatisation et conditionnement d'air 7TQ	
Construction	Maçon du patrimoine	Créer			
Construction	Technicien chauffagiste	Créer	Technicien en chauffage et sanitaire	Monteur en sanitaire et chauffage P/Installateur en sanitaire 7PB/Installateur en chauffage central 7PB	I1308 - Maintenance d'installation de chauffage
Construction	Technicien en électricité	Créer	Installateur électricien industriel/Installateur électricien résidentiel/Installateur électricien tertiaire/ <i>Technicien en installations électriques/Technicien en installations de sécurité</i>	Électricien installateur en résidentiel P/Électricien installateur industriel P	F1602 - Électricité du bâtiment
Economie (Tourisme)	Réceptionniste	Étendre	Réceptionniste	Complément en hôtellerie européenne 7TC/Complément en accueil et réception en milieu hôtelier 7TC	G1703 - Réception en hôtellerie
Hôtellerie-Alimentation	Chocolatier-Glacier-Confiseur	Étendre		Chocolatier-Confiseur-Glacier 7PB	D1104 - Pâtisserie, confiserie, chocolaterie et glacerie
Industrie	Carrossier	Créer	<i>Démonteur-Monteur en carrosserie ; Tôlier en carrosserie ; Préparateur en carrosserie ; Peintre en carrosserie ; Réparateur en carrosserie polyvalent</i>	Carrossier P; Complément en travaux sur carrosserie 7PC; Carrossier spécialisé 7PB; Peintre en carrosserie P (art. 45); Tôlier en carrosserie p (art. 45); Préparateur de travaux de peinture en carrosserie P (art. 45)	I1606 - Réparation de carrosserie

Industrie	Mécanicien polyvalent automobile (! Contenu des cours)	Étendre	Mécanicien polyvalent automobile	Mécanicien polyvalent de l'automobile TQ (CPU)/Technicien en maintenance et diagnostic automobile 7TQ	I1604 - Mécanique automobile et entretien de véhicules
Industrie	Métiers de la maintenance industrielle et de l'électromécanique : Électromécanicien/Technicien de maintenance industrielle	Créer	<i>Électromécanicien de maintenance industrielle</i>	Mécanicien d'entretien P/Électricien automatique TQ/Mécanicien automatique TQ/Technicien en maintenance des systèmes automatisés industriels 7TQ/Complément en maintenance d'équipements techniques 7PC/Mécanicien des moteurs diesel et engins hydrauliques 7PB/Complément en maintenance aéronautique 7TC/Technicien en microtechnique TQ/Complément en microtechnique 7TC/Technicien en électronique TQ	I1304 - Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation / I1302 - Installation et maintenance d'automatismes / I1309 - Maintenance électrique / I1310 - Maintenance mécanique industrielle
Industrie	Métiers de la maintenance industrielle et de l'électromécanique : Mécanicien d'entretien	Étendre	<i>Mécanicien de maintenance industrielle</i>	Mécanicien d'entretien P/Mécanicien automatique TQ/Technicien en maintenance des systèmes automatisés industriels 7TQ/Complément en maintenance d'équipements techniques 7PC/Mécanicien des moteurs diesel et engins hydrauliques 7PB	I1304 - Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation / I1302 - Installation et maintenance d'automatismes / I1309 - Maintenance électrique / I1310 - Maintenance mécanique industrielle
Industrie/Agronomie	Mécanicien machines agricoles/génie civil/poids lourds (avec connaissances en hydraulique, pneumatique et électronique)	Créer	<i>Mécanicien d'entretien de véhicules utilitaires et poids lourds ; Mécanicien polyvalent de véhicules utilitaires et poids lourds ; TMDA de véhicules de transport de marchandises et de personnes ; Technicien d'engins de génie civil ; Technicien de machines agricoles et horticoles professionnelles</i>	Mécanicien des engins hydraulique et moteurs diesels 7PB (Ind.); Technicien en agroéquipement TQ (Agro.)/Complément en mécanique agricole et/ou horticole 7PC (Agro.)	I1603 - Maintenance d'engins de chantier, levage, manutention et de machines agricoles
Industrie/Sciences appliquées	Conducteur de ligne de production	Créer	Conducteur de ligne de production de l'industrie alimentaire (CLPIA)	Technicien conducteur de ligne de production alimentaire P/Technicien des industries agroalimentaires TQ/Complément en techniques spécialisées de production des entreprises agroalimentaires 7PC/Complément en maintenance des procédés de fabrication 7TC	H2102 - Conduite d'équipement de production alimentaire
Services aux personnes	Aide ménager social	Créer			

PISTES D' ACTIONS ET RECOMMANDATIONS

Ci-dessous, l'ensemble des pistes d'actions et des recommandations ressorties des travaux de l'Instance⁸. Pour chaque thématique, ces pistes d'actions et recommandations sont classées en deux catégories : actions et recommandations transversales (générales) et sectorielles.

1) Adaptation de l'offre de formation et d'enseignement

Recommandations transversales

- Dans de nombreuses tables rondes, a été évoquée l'idée de **revaloriser l'image de l'enseignement qualifiant par la création de formations de niveau supérieur de type court** (niveau 5 du cadre européen de certification ; BES⁹) et ce, notamment **au sein-même des écoles organisant un enseignement qualifiant**.
- Dans les tables rondes, la **question de la réforme des grilles horaires** (cf. augmentation de la formation commune) **de l'enseignement qualifiant** a souvent été soulevée. Plus largement, ce sont la façon d'enseigner dans le qualifiant et les matières qui y sont données qui suscitent le débat : formation commune ? Apprentissage des langues ? Formation technique¹⁰?
- À noter que lors de la table ronde construction, les participants ont mis en évidence la nécessité d'augmenter les formations communes dans l'enseignement qualifiant pour favoriser la polyvalence des jeunes, mais aussi, leur permettre de poursuivre une formation plus pointue dans leur parcours professionnel (*longlife learning*). Il faut donc une offre d'enseignement/formation sous forme d'un continuum avec un socle commun, un apprentissage par « paliers » car il faut d'abord connaître les bases avant de pouvoir apprendre la technicité. L'enseignement technique et professionnel devrait veiller à ouvrir porte vers l'enseignement supérieur¹¹. Toutefois, il faut aussi permettre aux jeunes qui sortent de l'enseignement général de reprendre des formations techniques.
- Parmi les réflexions générales, la question de **l'allongement du tronc commun** s'est posée. **L'Instance rappelle la nécessité** que celui-ci, pour **être vraiment commun, soit polytechnique**.
- **L'importance de l'apprentissage des langues dans l'enseignement qualifiant** a été abordée lors de deux tables rondes (tourisme et industrie), les remarques portaient surtout sur l'apprentissage du néerlandais et de l'anglais. La connaissance basique de l'anglais comme mode de communication (ex : échanges avec des entreprises étrangères, des fournisseurs, ...) et de l'anglais technique (cf. données techniques, manuels, logiciels, notices) devrait être développée durant la formation¹². Pour le tourisme, la connaissance du néerlandais est indispensable. Mais, il faut revoir la manière d'apprendre les langues en secondaire (plus

⁸ Ces pistes d'actions et de recommandations ont été faites soit lors du positionnement des membres de l'Instance en juin 2016 sur les priorités, soit lors des tables rondes sectorielles de septembre-octobre 2016. Les comptes rendus des tables rondes sont disponibles auprès de l'IB EFE HW.

⁹ BES = Brevet d'Enseignement Supérieur.

¹⁰ Ces questions ont été évoquées aux tables rondes agriculture, industrie et construction (se référer aux comptes rendus disponibles auprès de l'IB EFE HW).

¹¹ Les stratégies européennes incitent les Etats membres à accroître le nombre de personnes diplômées de l'enseignement supérieur.

¹² Suggestions : cours de langues dans le secondaire donnés par des techniciens ; apprentissage de l'anglais technique de façon transversale dans différents cours (cf. utilisation de logiciels, manuels, etc.) ; formations courtes en immersion.

attractive, plus de mises en situation, des formations en immersion, ...). Ce sont souvent les langues qui freinent les jeunes et les demandeurs d'emploi à s'orienter dans ce domaine.

Recommandations sectorielles

- De nombreuses recommandations en matière d'adaptation de l'offre ne portent pas sur une option (OBG) ou une formation mais sur des modules de formation complémentaire à intégrer dans l'offre existante pour mieux répondre aux besoins.

AGRONOMIE
L'option de « technicien en environnement » n'est pas reconnue par les entreprises et ne permet pas de poursuivre un cursus dans l'enseignement supérieur ou en Centre de compétence. Il est nécessaire d'augmenter le nombre d'heures de chimie et de maths afin de permettre aux étudiants de parfaire leur formation.
Création de modules de formation complémentaires en : transformation, commercialisation des produits, gestion de l'activité, ...
Renforcer la polyvalence des modules de formation afin de permettre aux demandeurs d'emploi d'élargir leur champ de compétences à l'entretien, l'aménagement et la création d'espaces verts, mais également aux techniques de végétalisation, de cordiste, ...
CONSTRUCTION, BOIS ET ÉLECTRICITÉ
Les acteurs sectoriels insistent sur la nécessité de créer des passerelles, via des formations modulaires, afin de permettre au public d'accroître ses compétences ou de réorienter son parcours professionnel.
Il est nécessaire de renforcer les mathématiques dans les formations pour la CAO, DAO, CNC ¹³ , etc.
Les acteurs sectoriels insistent sur la nécessité d'intégrer dans tous les programmes de formation les normes PEB et leur application dans le métier.
Les acteurs sectoriels insistent sur les tendances suivantes : importante spécialisation des entreprises, tendance lourde vers l'automatisation et l'intégration croissante du numérique.
TOURISME
Il faut développer des compétences transversales telles que la créativité, le marketing, la prospective, la maîtrise d'internet.
HOTELLERIE-ALIMENTATION
Besoin de formations complémentaires en marketing (ex : vente en ligne, site internet, etc.) et à l'utilisation de produits locaux (ex. : cantines scolaires).
Importance de prendre davantage en compte les normes AFSCA dans les formations.
Importance de sensibiliser les apprenants et les consommateurs à la lutte contre le gaspillage alimentaire.
INDUSTRIE

¹³ CAO = Conception assistée par ordinateur, DAO = Dessin assisté par ordinateur, CNC = Computer Numeric Control.

Bien qu'une formation de haut niveau soit nécessaire en usinage et ajustage, certaines compétences liées à l'usinage (y compris découpe laser et impression 3D) devraient aussi être considérées comme transversales et maîtrisées, en partie, par d'autres profils de techniciens et de mécaniciens.
Au sujet du profil de conducteur de ligne des productions en industrie alimentaire (CLPIA) qui reste à développer, il faudrait un profil hybride entre le technicien des industries agroalimentaires et l'électromécanicien. Le profil SFMQ existe mais il n'y a pas d'OBG.
Les PME recherchent des électromécaniciens , profils plus polyvalents. Par contre, les plus grandes structures ont besoin de profils plus pointus et spécialisés soit en mécanique, soit en électricité. Etant donné le tissu socio-économique du Bassin ¹⁴ , le profil d'électromécanicien (cf. profil SFMQ) devrait être privilégié. Les connaissances et compétences en électromécanique doivent être renforcées chez les électriciens et les mécaniciens.
Création d'une formation opérateur CHP¹⁵ (avec des bases en électromécanique). Il n'existe pas de formation en FWB. Or, il y a des débouchés au sein du Bassin.
Electricien orientation process : compétences à développer auprès des électriciens travaillant en milieu industriel ; connaissance de ce qui est produit et du process afin de garantir une intervention adéquate et en toute sécurité.
Opérateur tableautiste/opérateur de salle de production : gestion d'une salle de contrôle ; compétences supplémentaires souvent confiées aux électriciens automatiseurs.
Dans le Bassin Huy-Waremme, il existe un manque d'offre de formation en termes de techniciens en maintenance et diagnostic automobile (cf. TMDA existe cependant à l'IFAPME). Or, il existe une demande pour plus de polyvalence en mécanique automobile.
Certaines UAA ¹⁶ dans les métiers de l'automobile sont sans doute à repenser à terme (cf. disparition du cours d'électricité au 3 ^e degré dans le cadre de la réforme des grilles horaires et divergences profils SFMQ et Educam). Les acteurs de la table ronde relèvent que les connaissances en électricité des futurs mécaniciens auto sont insuffisantes alors qu'indispensables.
Quid d'une formation en maintenance aéronautique ? Attention, les opportunités d'emploi concernent essentiellement la construction aéronautique et des normes spécifiques s'appliquent à ce domaine.
SERVICES AUX PERSONNES
Création de modules complémentaires sur les représentations (personnes âgées, handicap, ...), soins palliatifs, etc. Cependant, le statut de l'aide-familial est toujours en révision et le profil SFMQ en attente. Dans ce secteur, il est difficile de se positionner sur les métiers prioritaires car une révision de chaque métier est en cours ¹⁷ .
Intégration dans le cursus des notions de multidisciplinarité, de chaînes d'intervenants, de la notion de travail en équipe, du secret professionnel et déontologie.
Intégration dans la formation initiale et continuée de compétences en informatique (travail sur tablette, smartphone, ...).
Développement d'une offre de formation pour les métiers liés à la mort (formation des adultes) : services et soins funéraires

¹⁴ En 2013, 96,2% des établissements du Bassin Huy-Waremme occupaient moins de 50 travailleurs, dont 64% moins de 5 travailleurs. Il s'agit surtout d'un tissu de TPE.

¹⁵ CHP = Chaudière Haute Pression.

¹⁶ UAA = Unités d'acquis d'apprentissage.

¹⁷ Protocole Aide et Soins de 2014 et la réforme de l'arrêté royal n° 78.

2) Orientation, promotion des métiers, promotion des filières techniques et professionnelles

Ces recommandations nourriront la réflexion du pôle de synergie « orientation ».

Recommandations générales

- Il faut soutenir les opérateurs de formation et d'enseignement dans leur démarche d'information sur l'offre relative aux métiers porteurs. Constats de ce diagnostic : en septembre 2016, un établissement n'a pas pu ouvrir l'option « couvreur-étancheur » faute de candidats. De même, la seule option « mécanicien automatique » du Bassin a dû être fermée faute d'élèves. Il est donc nécessaire d'améliorer l'information sur ces métiers, souvent méconnus du grand public, pour les rendre plus attractifs, d'autant qu'il y a de réelles opportunités d'emploi à la clé¹⁸.
- **Encourager les jeunes à entreprendre des 7^e années ou des spécialisations**¹⁹.
- L'**orientation** vers certaines formations est encore souvent **trop « genrée »**²⁰. Dans le rapport analytique et prospectif 2015, il était proposé de mener une action sur une orientation en toute liberté pour les filles et les garçons et sur les stéréotypes.

Recommandations sectorielles

AGRONOMIE

Réfléchir à **une communication plus efficace sur ce qui existe** en termes de formation/perfectionnement pour les jeunes et les adultes déjà en formation dans ce secteur. Exemple : catalogue de formations organisées par les FJA²¹.

HOTELLERIE-ALIMENTATION

Sensibilisation aux débouchés industriels des métiers de la boucherie (cf. forte demande du secteur de l'industrie alimentaire).

INDUSTRIE

Alors que l'industrie manque de mécaniciens d'entretien industriel, une option « mécanicien automatique » a dû être fermée. A nouveau, les acteurs mettent en évidence le problème de l'image des métiers de l'industrie dans notre société. Il est nécessaire de mener des **actions de sensibilisation-information aux potentialités de ces métiers**.

Importance d'avoir des projets et de valoriser le savoir-faire des élèves, notamment par la participation à des concours, des voyages, des échanges.

¹⁸ Cf. tables rondes construction, industrie, Hôtellerie-alimentation, tourisme et services aux personnes.

¹⁹ Cf. tables rondes construction, industrie et Hôtellerie-alimentation.

²⁰ Cf. construction, industrie et services.

²¹ FJA = Fédération des Jeunes Agriculteurs.

L'option **Carrossier** a également dû être fermée, malgré les normes de maintien. Il faut en effet le temps de lancer et rendre viable une section surtout dans une zone rurale.

Les métiers de l'automobile et plus largement de la mécanique se complexifient et se spécialisent. La table ronde a d'ailleurs recommandé la mise en place systématique de stages de découverte en entreprise pour permettre aux apprenants de choisir leur orientation.

Il est aussi constaté que les formations en batellerie attirent peu de candidats wallons.

SERVICES AUX PERSONNES

Malgré les débouchés, le métier d'aide-familial attire très peu d'élèves dans la formation initiale. Cela est dû, entre autres, à la perception des personnes âgées et du vieillissement par les jeunes. Il faut travailler sur l'image du métier notamment via la pratique des stages.

3) Places de stage et alternance.

Pour rappel, il s'agit d'une des priorités transversales de l'Assemblée des Instances Bassin.

Recommandations générales

- Lors des tables rondes, il a été signalé que certaines entreprises refusent les stages de courte durée car ils ne permettent pas d'appréhender les dimensions du métier²². Il serait utile d'initier une réflexion avec les entreprises sur les modalités de stages. Il faut que cela reste un *Win Win*.
- Il faudrait réfléchir, avec les acteurs de l'enseignement, à la possibilité de **repenser les périodes de stage pour mieux les répartir sur une année scolaire** mais le système de la CPU²³ complique, selon d'aucuns, les possibilités de répartition des stages entre établissements sur l'année scolaire.
- L'alternance, sur base du modèle dual allemand, ne serait-elle pas une solution à privilégier dans les formations de certains profils de techniciens par rapport aux stages. Concernant les stages, il apparaît qu'un travail autour du tutorat doit être mené²⁴.

Recommandations sectorielles

AGRONOMIE

Dans le cadre du développement des activités des maraîchers et agriculteurs locaux, les professionnels s'attendent à un besoin croissant d'ouvriers qualifiés. Il est nécessaire de mettre en place une synergie entre les écoles ou centres de formation qui recherchent des lieux de stages, et les maraîchers en cours de création/développement de leur activité.

²² Cf. tables rondes tourisme et industrie.

²³ CPU = Certification par unité. Pour en savoir plus, voir <http://www.cpu.cfwb.be/index.php?id=1238>

²⁴ Cf. formation en immersion en entreprise de Biowanze.

INDUSTRIE

La **formule de la 7^e** Mécanicien des moteurs diesel et engins hydrauliques organisée **en alternance** semble profitable. Elle apporte une plus-value aux élèves.
Ne faudrait-il pas étendre cette formule à toutes les 7^e années ?

SERVICES AUX PERSONNES

Difficulté pour les services d'accueillir des stagiaires car importantes problématiques de mobilité et d'autonomie des élèves.

Certains bénéficiaires refusent les stagiaires.

Le suivi des stages demande du travail sans moyens supplémentaires octroyés pour ces services.

4) Equipements/ressources

C'est également une des priorités transversales de l'Assemblée des Instances Bassin.

Recommandations générales

- **Concernant l'utilisation des CTA²⁵**, plusieurs tables rondes constatent que ce sont souvent les mêmes écoles qui les fréquentent ; **une réflexion doit être menée au sein de la FWB** sur les modalités de fonctionnement et d'utilisation de ces outils. De plus, alors que les CTA sont accessibles aux demandeurs d'emploi et les CDC²⁶ aux élèves, ces publics ne les fréquentent pas spécialement. Car il y a une méconnaissance de ces dispositifs et les démarches administratives sont lourdes et complexes.
- A noter qu'il existe des outils performants dans plusieurs établissements de la région (garage didactique, imprimante 3D, découpe laser, usinage numérique, etc.). Il apparaît nécessaire de développer et d'exploiter davantage ces équipements ; par exemple en utilisant ceux-ci hors horaires scolaires par d'autres opérateurs de formation (Promotion sociale notamment). Cette dernière remarque vaut aussi pour les CTA et CDC.

Recommandations sectorielles

AGRONOMIE

Vu l'éloignement du centre de compétences des secteurs verts (Ath), il est proposé de créer une antenne de formation dans le Bassin vu l'importance que ce secteur y revêt.

INDUSTRIE

Etant donné l'évolution rapide du matériel et l'impossibilité pour les écoles de suivre ces évolutions, une collaboration écoles-entreprises est nécessaire.

²⁵ CTA = Centre de technologie avancée

²⁶ CDC = Centre de compétence

HOTELLERIE-ALIMENTATION

La table ronde relève l'importance de promouvoir l'utilisation des productions locales (cf. pour cantines, etc.) : viandes, légumes, etc. Mais aussi, les difficultés à faire entrer les produits locaux dans les cuisines de collectivité car il y a souvent des problèmes d'équipement.

Selon la table ronde, dans ce secteur, il est important de profiter des ressources naturelles et des cultures locales (cf. production de bière, de spiritueux, de confiserie, etc.) pour favoriser la création de nouveaux métiers et emplois.

5) Autres

Recommandations sectorielles

HOTELLERIE-ALIMENTATION

Importance de **fédérer les forces par la mise en place de collaborations entre les opérateurs enseignement/formation** pour renforcer les spécialisations, fortes, du Bassin dans plusieurs métiers de bouche (cf. Boucher, Boulanger-Pâtissier).

SERVICES AUX PERSONNES

Importance de maintenir la dispense et l'intervention du Forem pour les étudiants en infirmier(ère) hospitalier(ère). Depuis le 1^{er} septembre 2016, les nouveaux étudiants ne peuvent plus bénéficier de l'intervention du Forem alors que les étudiants bacheliers en bénéficient toujours. Les acteurs sectoriels s'interrogent sur les motifs de cette décision, étant donné les perspectives d'emplois dans ce métier et le profil plus précarisé des publics de cette filière, qui ont grand besoin de cette aide.

POINTS DE VIGILANCE, CENTRES D'INTÉRÊTS ET PROBLÉMATIQUES SPÉCIFIQUES À EXPLORER

1) Recommandations en matière de compétences spécifiques et transversales

- Pour de nombreux secteurs²⁷, il faut amener les jeunes vers le niveau d'excellence ou au maximum de leurs possibilités, car les employeurs ne cherchent plus des ouvriers dotés de connaissances de base mais bien des personnes avec des compétences plus techniques (connaissances en informatique/DAO, ...) ou alors plus artistiques (métiers du patrimoine). Les profils sont de plus en plus spécialisés. Ainsi, le secteur de la construction a **besoin de profils de techniciens mais avec des compétences manuelles**.

Les **softskills doivent être davantage travaillées durant la formation** : ponctualité, limite de l'usage des GSM et savoir-être professionnel.

2) Recommandations au SFMQ

Il est souligné l'**importance de mener une réflexion sur l'adéquation des matières enseignées aux attentes des employeurs**. Dans le cadre des tables rondes, de nombreuses adaptations des profils de formation ont été suggérées. A ce sujet, nous renvoyons aux recommandations sectorielles pour l'adaptation de l'offre d'enseignement et de formation. La plupart de ces recommandations en matière d'adaptation de l'offre portent sur des modules de formation complémentaires à intégrer dans l'offre existante pour mieux répondre aux besoins.

3) Recommandations pour améliorer le processus d'analyse

Pour le diagnostic, il faut **améliorer la connaissance des besoins du Bassin et plus particulièrement des besoins des entreprises**. Pour ce faire, l'Instance estime prioritaire qu'un cadastre des métiers et du tissu d'entreprises du Bassin soit établi. Ce genre d'actions ne relève pas du *core business* de l'Instance d'où la nécessité de mettre en place une collaboration avec d'autres organismes du territoire (MCH, SPI,) en vue de capitaliser l'information déjà disponible dans ce domaine.

4) Recommandations opérationnelles : centres d'intérêts et problématiques spécifiques à explorer ou explorés

- Le rapport analytique et prospectif 2015 a clairement mis en évidence **une problématique de l'emploi des moins de 25 ans dans notre Bassin**. L'Instance a choisi comme priorité de travail de **porter une attention particulière à la formation et à l'insertion des jeunes**, avec une attention au décrochage scolaire. En décembre 2015, elle a organisé une matinée d'échanges et de concertation des acteurs de l'enseignement, de la formation et de l'emploi sur la thématique

²⁷ Construction-bois-électricité, industrie, agriculture, tourisme et services aux personnes

des NEETs et de la Garantie pour la Jeunesse²⁸. Cette rencontre a dégagé plusieurs pistes de travail. Un groupe de travail « NEETs » a été mis en place, en 2016 et des travaux sont en cours : réalisation d'une cartographie des actions à destination des 15-24 ans, newsletter d'information/veille et présentation des projets.

- L'Instance constate qu'il est également prioritaire de porter **une attention particulière à la formation et à l'insertion des demandeurs d'emploi âgés** (cf. rapport analytique et prospectif 2015).

DÉFINITION DE PÔLES DE SYNERGIES À METTRE EN PLACE/SUIVI ET ORIENTATION DES TRAVAUX DES PÔLES EXISTANTS.

« Un pôle de synergies est constitué pour une durée limitée de 3 ans afin de favoriser le développement de politiques croisées en matière d'enseignement qualifiant, de formation professionnelle, d'emploi et d'insertion au niveau local.

Un pôle de synergies est, en principe, constitué autour d'un secteur d'activité, d'une filière professionnelle ou d'un métier. Tout projet d'un pôle de synergies doit viser le développement d'actions de type additionnel, innovant ou émergent s'inscrivant dans la filière professionnelle ou le métier autour duquel s'articule le pôle de synergies et développant un ou plusieurs aspects spécifiques. »²⁹

Création de pôles de synergies

Dans de nombreuses tables rondes, il a été évoqué l'idée de **revaloriser l'image de l'enseignement qualifiant par la création de formations de niveau supérieur de type court** (niveau 5 du cadre européen de certification ; BES) et ce, notamment **au sein des écoles qualifiantes**. Outre une augmentation des compétences acquises au cours de ce cursus, il y aurait aussi à la clé une augmentation du sentiment de valeur des apprenants ainsi que des professeurs. Cela pourrait également permettre d'aller chercher de la main-d'œuvre à former auprès des détenteurs de CESS sans études supérieures.

L'Instance envisage de créer un pôle de synergies pour analyser la faisabilité d'une telle démarche.

Suivi des pôles de synergies

Dans le cadre de son rapport analytique et prospectif 2015, l'Instance Bassin a décidé de mettre en place deux pôles de synergies.

²⁸ Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le compte-rendu de cette journée sur notre site, www.bassinefe-hw.be.

²⁹ Décret du 24 avril 2014 portant assentiment à l'accord de coopération conclu le 20 mars 2014 (...) relatif à la mise en œuvre des bassins Enseignement qualifiant – Formation – Emploi, art. 18, §§ 1-4.

1) Pôle de synergies « Circuits courts/produits locaux, économie circulaire et économie sociale »

Une première réunion a eu lieu en avril 2016. Celle-ci avait pour but de dégager des propositions d'actions sur la thématique du développement des « circuits courts/produits locaux, économie circulaire et économie sociale » qui rencontrent les attentes et besoins des acteurs de terrain.

Le pôle de synergies a finalement été mis en place en octobre 2016. A cette occasion, les propositions d'actions ont été rappelées et il a été décidé d'axer la réflexion, dans un premier temps, sur les produits locaux et de réaliser un « état des lieux » de ce qui existe sur le Bassin de Huy-Waremme (types de producteurs, consommateurs, acteurs, ...). La prochaine réunion du pôle de synergies est fixée en janvier 2017.

2) Pôle de synergies « Orientation tout au long de la vie »

Une première réunion a eu lieu en avril 2016. Elle avait pour but de dégager des propositions d'actions sur la thématique de l'orientation tout au long de la vie qui rencontrent les attentes et besoins des acteurs de terrain.

Le pôle de synergies a été mis en place en octobre 2016. Lors de cette réunion, les propositions d'actions ont été rappelées et le pôle de synergies a constaté qu'il était trop tôt pour décider d'une action concrète et a orienté son travail, dans un premier temps, sur la réalisation d'un relevé des différentes initiatives (actions, outils, projets, ...) qui existent déjà ainsi que sur l'émergence d'une définition commune de l'orientation *tout au long de la vie*.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

En 2016, le diagnostic partagé de l'Instance a fait émerger 21 métiers prioritaires à développer pour le Bassin et de nombreux constats et recommandations en matière d'adaptation de l'offre aux réalités socio-économiques du Bassin. L'Instance propose également de créer un troisième pôle de synergies pour analyser la faisabilité de la création de formations de niveau supérieur de type court (niveau 5 du cadre européen de certification), et ce, dans le but de contribuer à revaloriser l'image de l'enseignement qualifiant.

Outre le fait que ce support définit un cadre pour la programmation et l'ouverture d'options et formations, l'Instance Bassin insiste sur la nécessité qu'à présent, les opérateurs d'enseignement et de formation du Bassin se saisissent et s'approprient ces multiples recommandations et, surtout qu'ils n'hésitent pas à alimenter la réflexion et le diagnostic de l'Instance en faisant remonter leurs réalités, soit par le biais de leurs membres, soit en interpellant directement l'IB EFE.

L'Instance Bassin remercie à nouveau les acteurs enseignement/formation, les personnes ressources des secteurs investigués pour l'apport de leur expertise et pour leur contribution à ce travail de diagnostic et de recommandations.



BASSIN EFE

INSTANCE BASSIN ■ ENSEIGNEMENT QUALIFIANT ■ FORMATION ■ EMPLOI

HUY-WAREMME

